



## AVIS D'ABATTAGE D'ARBRES – 04.03.2025

---

**Propriétaires :**

Max Holzer  
Rue des Chandelènes 2  
1436 Chamblon

Beat Holzer  
Rue des Grandes Vignes 7  
1436 Chamblon

**N° de parcelle :**

18

**Nature des travaux et  
description de l'ouvrage :**

Abattage de 6 arbres

**Adresse de l'ouvrage :**

Rue des Chandelènes 1 – 1436 Chamblon

Le dossier peut être consulté au Greffe municipal  
**du 4 au 23 mars 2025**

**Droit de recours** (art. 95. LPA-VD Loi sur la procédure administrative) :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (avenue Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne) dans les trente jours suivant la communication de la décision attaquée. Il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.

La Municipalité